



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.



Lachute
Au cœur de ton histoire

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Déploiement de la campagne de vaccination de masse contre la COVID-19 La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute mettent l'aréna Kevin-Lowe— Pierre-Pagé à la disposition du CISSS des Laurentides

Lachute, le 23 février 2021 – La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute sont heureuses de mettre l'aréna Kevin-Lowe—Pierre-Pagé à la disposition du CISSS des Laurentides dans le cadre des opérations liées à la campagne de vaccination de masse contre la COVID-19, dont le déploiement est prévu sous peu. À la suite d'un examen minutieux des locaux situés sur le territoire de la MRC par un comité d'intervenants de la Santé publique et du milieu municipal, l'aréna Kevin-Lowe—Pierre-Pagé, situé en plein cœur de Lachute, sur l'avenue Hamford, constitue le seul emplacement répondant de façon optimale aux spécifications des locaux de vaccination telles qu'établies par le CISSS des Laurentides. En effet, la superficie de ce lieu et de son espace de stationnement, sa facilité d'accès et la quantité de locaux disponibles font de l'aréna régional l'endroit privilégié pour le déploiement de la campagne de vaccination.

« À titre de partenaires engagés et impliqués, la MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute se font un point d'honneur de joindre leurs efforts à ceux du CISSS des Laurentides afin que la campagne de vaccination de masse soit un franc succès », d'affirmer d'une même voix le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, et le maire de la Ville de Lachute, monsieur Carl Péloquin.

Les membres du conseil de la MRC d'Argenteuil et de la Ville de Lachute ont unanimement convenu de mettre fin aux activités de l'aréna et de faire fondre la glace afin de rendre disponible la superficie minimale requise de l'aire de vaccination.

Modalités de la vaccination

Dans les Laurentides, la campagne de vaccination a débuté le 22 décembre 2020 auprès des groupes prioritaires identifiés par le Comité sur l'immunisation du Québec. **En date d'aujourd'hui, la vaccination pour la population n'est pas encore débutée.** La population sera informée graduellement de toutes les modalités de prise de rendez-vous en fonction de l'arrivée des doses de vaccins et par ordre de priorisation établi par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Ainsi, l'ouverture des sites de vaccination dans les Laurentides se fera de façon progressive entre la semaine du 22 février et celle du 15 mars, et ce, selon l'arrivée des doses de vaccins.

Le processus de vaccination se déroulera sur invitation seulement et se fera sur prise de rendez-vous. Le CISSS des Laurentides publiera les informations relatives sur la page Facebook et le site Internet du CISSS au www.santelaurentides.gouv.qc.ca.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Lucie Lafleur, conseillère en communication

MRC d'Argenteuil

450 562-2474, poste 2306 | llafleur@argenteuil.qc.ca

Alexandra Montminy, conseillère, communications et médias sociaux

Ville de Lachute

450 562-3781, poste 275 | amontminy@lachute.ca